

CRETEIL, le 24 mai 2019

## L'interopérabilité entre les lignes 15 Sud et Est doit être confirmée au plus vite !

Cela fait maintenant près de 8 mois que la réalisation de la ligne 15 Est du Grand Paris Express a été déstabilisée par la remise en cause d'un choix fait depuis plusieurs années, et maintes fois confirmé, celui de l'interopérabilité entre les lignes 15 Sud et Est. Cette interopérabilité permettra aux rames de relier les deux lignes sans rupture de charge et sans nouvelle correspondance.

Une « concertation » a été organisée depuis un mois et demi, et s'est achevée aujourd'hui. Elle a permis aux équipes d'Ile-de-France Mobilités de démontrer de façon éclatante la pertinence de ce choix.

**Il est pertinent** car il permet de générer un trafic de 50 000 voyageurs supplémentaires, et d'éviter la perte de 1 500 heures de trajet chaque jour.

**Il est pertinent** car il permet à un très grand nombre de voyageurs d'éviter une correspondance supplémentaire.

**Il est pertinent** car il permet d'assurer une bonne qualité de maintenance à l'ensemble de la ligne 15.

**Il est pertinent** car il permet d'offrir une vraie souplesse pour choisir et faire évoluer dans les décennies à venir le schéma d'exploitation de la ligne 15.

**Il est pertinent** sachant que plusieurs économies importantes affectant la qualité de la ligne ont déjà été réalisées, il ne doit plus être question de dégrader encore la qualité de la ligne.

Il est d'autant plus pertinent qu'il y a urgence à construire la ligne 15 en totalité. Les échanges ont démontré que tout retard aurait des impacts catastrophiques en termes de saturation du réseau actuel.

Par ailleurs, continuer à remettre en cause l'interopérabilité implique de relancer une enquête publique sur le tracé de la ligne 15 Est. Ce serait ouvrir la boîte de Pandore, avec très probablement de nombreux recours qui reporteraient de plusieurs années la mise en service de cette ligne, et donc du bouclage de toute la rocade métro autour de Paris. Ce serait irresponsable.

### CONTACT PRESSE

Patrick Hervy

Tel. : 01 43 99 70 23

06 32 54 57 93

Patrick.hervy@valdemarne.fr

Hôtel du Département

94054 Créteil cedex

Il y a donc urgence à ce que l'interopérabilité soit confirmée, et ce dès le Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris du 25 juin prochain. J'en appelle à la responsabilité de chacun. Nous devons retrouver un climat apaisé et serein pour une bonne avancée de ce projet essentiel pour toute l'Ile-de-France et ses habitants.

**Christian Favier**

Président du Conseil départemental du Val-de-Marne